

Mobilisations associatives en Migration : Les collectifs sociaux « d'originaires » de migrants Ivoirien en Ile de France

Krikou DIARRA¹

Université de Strasbourg, France

kridiarra@ymail.com

Résumé : En Ile-de-France, les immigrés Ivoiriens s'organisent pour la plupart autour de collectifs sociaux ayant pour référentiels idéologiques l'appartenance ethnique et/ou territoriale supposé ou réel des membres. Si, certains migrants ivoiriens perçoivent ces collectifs sociaux comme la re-production des villages d'origines et par-delà, la mise en saillance de leurs identités culturelles à travers ces espaces sociaux, d'autres les appréhendent comme un espace conflictuel entravant le développement personnel des adhérents. Le propos de ce texte est d'analyser les logiques qui participent de l'adhésion ou non des immigrés Ivoiriens en Ile-de-France aux collectifs sociaux d'originaires.

Mots clés : Associations, Migrants, Ivoirien, Ile-de-France

Abstract: In Ile-de-France, Ivorian immigrants are mostly organized around social associations whose ideological references are the supposed or real ethnic and/or territorial affiliation of the members. If, some Ivorian migrants perceive these social associations as the reproduction of the villages of origin and beyond, the highlighting of their cultural identities through these social spaces, others apprehend them as a conflictual space hindering personal development of the members. The purpose of this text is to analyze the logics that contribute to the enrolment or not of Ivorian immigrants in Ile-de-France to the social associations of natives.

Keys Words : Associations, Migrants, Ivorian, Ile-de-France

¹ Docteur en Sociologie

Introduction

« (...) je suis *Akyé* avant d'être Ivoirien...ou autre chose...Je suis originaire d'Ayama- Adjamé ... mes parents sont nés là-bas ... c'est notre origine. Alors notre association représente ici (en France) notre village et nous fonctionnons comme tel...c'est notre identité partout où on se trouve on parle *Akyé* entre nous et on la revendique. Car on a beau dire ici on va retourner chez nous un jour mort ou vivant...On dit, chez nous que le morceau de bois aura tant duré dans l'eau qu'il ne sera jamais un caïman... » [YAPI. Michel, entretien réalisé le 07.05.2014].

Le besoin de re-production des espaces sociaux traditionnels en migration est une constance dans le champ associatif africain en Hexagone. On pourrait même soutenir à la lumière de l'objet de ces associations dans les déclarations faites au Journal Officiel de la république française (J.O.)² et des observations réalisées dans l'espace francilien que le champ associatif africain est dominé majoritairement par ce type de collectifs sociaux qui mettent en avant le rapport à l'origine ethnique et/ou territoriale des migrants. En Afrique, ce type de pratiques sociales avait déjà fait l'objet de plusieurs travaux de recherches dans le cadre du processus d'urbanisation. Ainsi des auteurs comme Amon d'Aby J-F (1951), B. Georges (1955) ou P. Kipré (1985) avaient fait cas de l'existence d'une telle pratique organisationnelle dans les villes précoloniales. Avec l'accélération de l'urbanisation en Afrique, ces associations ont connu une recrudescence dans les villes actuelles et constituent – bien que leurs objectifs³ aient évolué avec les changements observés dans les villes africaines – une des modalités d'insertion par excellence des néo-citadins qui continuent d'affluer vers les villes (R. Gnabeli, 2014). Aussi sont-elles en même temps des instruments de développement⁴ des milieux d'origine des membres. Dans ce registre, on peut citer les travaux de J-M Gibbal (1974), de C.Vidal (1991), P. Gervais-Lambony (1994) ou des plus récents F. Kengne (2003) ou de R. Gnabeli (2014 ; 2005).

En situation de sédentarisation dans le cadre des mobilités internationales, ce même phénomène a été observé au sein des populations migrantes. Au-delà des cadres de références nationales (être Ivoirien par exemple), les migrants continuent toujours à s'organiser suivant le registre des appartenances ethniques et/ou territoriales (supposé ou

² Extraction faite entre 2014-2015 dans le cadre de mes travaux de recherches doctorales.

³ Ces associations avaient pour objectifs en soi de recréer dans l'espace d'accueil les mécanismes traditionnelles de sociabilités (entraide et interconnaissances) entre originaires d'une même aire villageoise.

⁴ Ici, il faut voir le développement dans le sens de la modernisation du cadre de vie à travers la construction d'infrastructures sociales (dispensaires, églises, mosquées), économiques (voiries, marchés) ou culturelles (centre culturel).

réel) des membres. Comment se fait-il que les migrants installés en Hexagone (au cœur de la modernité) continuent de créer et/ou à adhérer à des associations en mobilisant l'origine ethnique (qui relève du domaine de la tradition) et ou territoriale comme référentiel idéologique sachant que pour beaucoup d'entre eux « le village » ou du moins ce qu'ils désignent comme tel reste une vue d'esprit ? Pour le dire autrement pourquoi les Ivoiriens continuent de s'organiser en France sur la base de l'origine retraduite sous la forme « d'originaire » ou « de ressortissant » de tel village en France ? En d'autres termes, pourquoi les migrants ont-ils une propension à adhérer à ces formes associatives d'originaires ? Ce texte se propose d'analyser d'un point de vue de la sociologie, les représentations sociales liées au fait associatif chez les migrants ivoiriens en Ile-de-France. A travers l'analyse des perceptions et des idéologies que les migrants se font des collectifs sociaux des originaires nous saisisons les logiques sous-jacentes de l'adhésion ou non de certains migrants ivoiriens en région francilienne. L'approche adoptée ici, se veut essentiellement qualitative. En effet, sur la base d'observation directe, du dépouillement du journal officiel de la république française et des entretiens obtenus par la technique de « boule de neige » auprès d'immigrés Ivoiriens en Ile de France, nous avons réalisés la collecte de données. Le dépouillement du matériau obtenu a permis de le classer en unité significative selon les objectifs de la recherche.

I. Le besoin de re-production sociale des villages d'origine en migration ou la question des collectifs sociaux d'originaires.

De l'avis des enquêtés, ces associations constituent des espaces sociaux de sociabilité et d'interconnaissance entre des individus originaires (supposés ou réels) d'une même aire ethnoculturelle et aussi un espace privilégié de circulation des informations entre le milieu d'origine et les ressortissants en Hexagone d'une part mais aussi et surtout entre originaires installés dans le milieu d'accueil, d'autre part. À ce propos, Yapi M membre de la confédération des associations *Akyés* nous dit ceci :

...lorsque les doyens ont créé notre association vers la fin des années 80 c'était pour s'aider, et se donner les nouvelles du pays vu que les TIC n'étaient pas aussi développés qu'aujourd'hui...c'est dans les associations qu'on pouvait savoir les nouvelles d'un tel ou de la situation du village. Donc, on était obligé d'y adhérer pour ne pas être isolé ici et aussi au niveau du village. Car à chaque fois que nous arrivons au village les parents qui ont leurs enfants en France viennent s'enquérir auprès de

vous pour les nouvelles de leurs proches car pour eux la France se résume à Paris et même encore que tous se connaissent, se fréquentent comme au village (...) ⁵

À travers cet extrait d'entretien, on le voit les membres des associations construisent leurs associations comme caractérisées, par une appartenance à une vie en communauté, empreinte d'engagement (dans l'entre-deux), d'une territorialité (ancrage territorial au village) liée à l'attachement, l'interconnaissance et surtout la solidarité intra-communautaire. Le rapport à l'origine est donc mis en évidence et constitue le substrat idéologique sur lequel repose ces groupements sociaux. En effet, pour ces « originaires », les groupements sociaux auxquels ils adhèrent ont un effet sociologique majeur en Île-de-France et d'ailleurs dans la plupart des zones d'installations de forte présence ivoirienne. Ce sont de puissants instruments d'intégration pour les néo-migrants dans l'espace d'installation. Certains voient à travers ces collectifs sociaux la symbolique des villages d'origines identifiés comme étant le monde d'appartenance de leurs ancêtres, faisant des villageois des membres d'une famille. De ce point de vue, rester en marge de l'association, c'est perdre son identité villageoise donc s'auto-exclure du village.

I.1. La fabrique sociale des « originaires de... » dans la communauté ivoirienne en Île-de-France

L'une des propriétés structurelles des collectifs sociaux des migrants ivoiriens sédentarisés en Île-de-France est que ceux-ci ont tendance à mobiliser leurs membres sous le registre des appartenances ethniques et/ou villageoises renvoyant à l'origine réelles ou supposées des individus concernés. Ceux-ci se présentent ainsi comme la survivance ou le prolongement de « l'ivoirité ⁶ » dans le champ migratoire que la plupart des migrants semblent accepter du fait de leurs fortes propensions à créer des associations qui mettent en avant le rapport à l'origine. Mais, que cache une telle logique en situation de mobilité et particulièrement en Île-de-France ? Comment construisent-ils la notion « d'originaire » dans le champ associatif en Hexagone et quels en sont les enjeux ?

⁵ Yapi M, président de l'association *agboffi* et membre du bureau exécutif de la fédération des *Akyés* en France. Entretien réalisé le 07.05.2014 dans le 19^{ème} arrondissement de Paris.

⁶ Ici, il faut appréhender le concept « d'ivoirité » comme la construction du rapport à l'origine en la positionnant dans une identité d'autochtone, c'est-à-dire ceux qu'on désigne socialement comme étant les premiers à être installés sur un espace physique qui symbolise le village, celui de « leurs ancêtres ».

En effet, la référence à la généalogie pour désigner un « originaire » est un élément fondamental sur lequel les acteurs sociaux (les migrants) s'appuient pour construire leur rapport à l'origine et donc par extension de définir ce qu'être « originaire d'un village veut dire » pour eux dans un contexte de mobilité internationale. Pour la plupart des enquêtés, être originaire d'un village en France (ou même du regroupement de plusieurs villages sous formes cantonales) renvoie à une forme de croyance, à une ascendance symbolique et/ou réelle c'est-à-dire à une ligne généalogique qui leur permet de ré-activer leurs autochtonies en étant hors de leurs espaces d'origine c'est-à-dire dans un contexte de migration. Dans la plupart des interviews accordées, on se rend compte que dans l'imaginaire des migrants interrogés, on ne devient pas originaire d'un village mais on est originaire soit par sa naissance dans le village ou plus encore par sa lignée généalogique. Certains enquêtés ont exprimé cette conception en ces termes : « ...je suis originaire d'un tel village parce que je suis né là-bas... » Ou encore « ... parce que mes parents sont nés là-bas (...) ».

Cette conception que se font les migrants du rapport à l'origine en étant en Hexagone n'est point différent de l'ancrage du politique dans l'origine ou du moins la mobilisation de l'idéologie de l'origine dans le champ politique ivoirien – surtout au cours de la période post *houphouëtienne* – qui repositionne l'acteur social dans un certain nombre de contraintes c'est-à-dire, une forme d'ancrage à des espaces ou du moins pour prouver leurs appartenances à un territoire en Côte-d'Ivoire. Tout se présente comme si l'on tentait de reproduire à une micro-échelle le « fameux⁷ » article 35 de la constitution ivoirienne de 2000 qui exige à chaque Ivoirien désirant s'engager dans la course pour le fauteuil présidentiel de démontrer son appartenance à une ligne généalogique fixée sur le territoire ivoirien sur plusieurs générations c'est-à-dire « être Ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes nés Ivoiriens⁸ ».

⁷ L'article 35 de la constitution fait l'objet de contestation depuis l'an 2000 du fait que pour certains elle dispose en elle des gènes confligènes. Ces personnes soutiennent que la Côte-d'Ivoire existe juridiquement que depuis 1960. Demander à un individu qui serait candidat à l'élection présidentielle de prouver l'identité ivoirienne de ses deux parents eux-mêmes nés ivoiriens serait de l'ordre de l'impossible car avant 1960, les habitants de ce territoire devenu indépendant en 1960 étaient des sujets et citoyens Français. Donc impossible de prouver la citoyenneté ivoirienne de tous ceux qui sont nés avant 1960. Or la plupart des candidats aux élections présidentielles en Côte-d'Ivoire de 2000, 2010 sont tous nés avant cette date.

⁸ Confère la constitution ivoirienne de 2000 en son article 35.

Dans cette logique, interrogé sur ce que désigne être originaire du village de *Montezo*, à l'instar des autres migrants membres de ces collectifs sociaux, Alain président de l'association des montérois⁹ en France affirme ceci :

(...) on est originaire de Montézo parce que nous sommes nés à Montézo et c'est de là-bas que viennent nos parents Les gens qui ont grandi là-bas et qui n'ont pas l'origine de leurs parents aux villages sont des frères mais eux-mêmes savent qu'ils ne sont pas originaires de chez nous. Ils peuvent être dans l'association mais ils ne peuvent pas être président car c'est comme s'il devenait chef de notre village...on ne peut pas accepter cela ...Aujourd'hui, on est en France on se connaît tous, on a grandi ensemble et on connaît chez chacun à Montézo...on forme donc une famille ici, comme au village et c'est ça qu'on nous recommande (...). Regarde lorsqu'on va en vacances, au village, les parents là-bas nous demande tout le temps est ce que tu vois ton frère ou ta sœur car pour eux ici [en France] on se fréquente comme au village. Donc, on doit tout faire pour se souder et réunir les frères et sœurs car on n'est pas chez nous...on doit être une famille (...).¹⁰

Allant dans le même sens que Alain, Lacina D membre fondateur de l'association *badeinya*¹¹, m'instruisant sur l'historique de la mise en place de leurs associations soutient que : « (...) Si tu es originaire de Boundiali, c'est que tu es membre de Badeinya... »

Moi : Ah bon...qu'est-ce que c'est qu'être originaire de Boundiali alors ?

D. Lacina : ...Euh...Pour moi, si tu viens de Boundiali c'est que tu es originaire de....

Moi : Oui, mais venir de là-bas veut dire quoi exactement pour vous ?

D. Lacina : « ...Bon c'est quelqu'un qui est né là-bas ou bien son père ou sa mère sont nés là-bas, c'est lui qui est originaire de Boundiali pour moi... c'est son origine, si tu veux ses racines ... »

Moi : Ah ok mais dites-moi, est-ce que vos enfants qui sont nés ici sont-ils originaires de Boundiali ?

D. Lacina : « Bien sûr...C'est ce que je dis, puisque moi je suis né là-bas et leurs grands-parents même sont de là-bas, automatiquement eux, ils sont originaires de là-bas...c'est comme ça, l'enfant est de l'origine de ses parents...parfois il peut avoir deux origines si son père et sa mère ne viennent pas du même village...il y a un proverbe de chez nous qui dit un manguier ne produit pas des oranges... »

⁹ Habitant du village de Montézo en Côte-d'Ivoire.

¹⁰ Entretien réalisé 13.04.2014.

¹¹ *Badeinya* signifie en malinké (une des langues vernaculaires en Côte-d'Ivoire) « fraternité ». D. Lacina dit être originaire de Boundiali et installé en France depuis 1971.

Ces propos sont révélateurs de ce que représente pour la plupart des migrants ce que « être originaire » veut dire dans le milieu ivoirien. Les enquêtés essentialisent l'origine d'autant plus que pour eux, la question des originaires ou du moins de l'origine se construit par rapport à une ligne généalogique dont l'ancrage à un territoire est manifestement visible – donc « naturel ». C'est à cela que l'on assiste en réalité lorsqu'on s'intéresse à l'histoire de la fondation et/ou de l'organisation sociale des villages de références de ces migrants. On le voit bien que celles-ci fonctionnent comme des familles théoriques dont les villageois constituent des fils et des filles (G, Roch 2005). Donc, cette même logique est reproduite en Île-de-France dans les collectifs sociaux d'originaires étudiés (principaux opérateurs idéologiques de la fabrique de ce rapport à l'origine dans l'espace francilien) faisant des migrants membres de ces associations des parents, ce qui permet de positionner l'idéologie de la parenté comme le support de leurs discours identitaires.

I.2.L'idéologie de la parenté comme fondement du discours identitaire chez les enquêtés en Île-de-France

Chez les migrants appartenant aux collectifs sociaux d'originaires, les individus se réclamant d'une même origine villageoise et/ou ethnique constituent des frères et sœurs en ce sens qu'ils construisent leurs villages de références et/ou d'appartenances comme une famille, dans laquelle ils occuperaient les fonctions de fils et de filles. Du coup, l'appartenance à un tel groupement social inscrit le migrant dans une relation de parenté avec les autres co-originaires d'autant plus qu'ils se construisent comme « fils » ou « fille » du village en étant à l'aventure en Hexagone. Cette parenté construite, permet de maintenir entre eux les chainons de la solidarité (mécanique) au sens durkheimien du terme. C'est une des propriétés sociologiques qui traverse tous les collectifs sociaux d'originaires en situation de migration.

Or, comme toute relation de parenté, celle construite par les migrants dans ces univers associatifs implique aux membres des obligations mais aussi des devoirs que chacun devrait être à mesure de respecter pour l'équilibre du groupe social de référence (Gnabeli, 2005 ; Gnabeli 2014). Car, les individus – pour la plupart des africains de façon générale et des migrants ivoiriens en situation de mobilité plus particulièrement – avant de se construire comme tel, ils se définissent d'abord par le faisceau croisé des groupes sociaux de référence et/ou d'appartenances. Ils sont de telle famille, de telle ethnie, de tel

clan, de tel village ou de telle communauté villageoise, etc. C'est pourquoi nous dit l'ethnologue Amadou Hampâté Bâ (1992 :17) que dans les communautés africaines

(...) l'individu est inséparable de sa lignée, qui continue de vivre à travers lui et dont il n'est que le prolongement. C'est pourquoi, lorsqu'on veut honorer quelqu'un, on le salue en lançant plusieurs fois non pas son nom personnel (ce que l'on appellerait en Europe le prénom) mais le nom de son clan : « Bâ ! Bâ ! » Ou « Diallo ! Diallo ! » Ou « Cissé ! Cissé ! » Car ce n'est pas un individu isolé que l'on salue, mais, à travers lui, toute la lignée de ses ancêtres.

En Hexagone ou d'ailleurs dans plusieurs milieux de sédentarisation, la perpétuation de cette logique dite africaine devient une norme à tel enseigne que certains migrants loin de se soustraire de celle-ci en Hexagone (construit comme le symbole de la modernité en opposition avec les sociétés d'origine) continuent à maintenir ces formes d'identification qu'on pourrait désigner comme « traditionnalistes ». Les associations d'originaires deviennent donc des supports mais aussi des instruments ou des opérateurs sociaux qui participent de la fabrication mais surtout de la légitimation de ces logiques. C'est en cela que lors des convocations des membres de ces associations à participer à la construction sociale de leurs différentes activités sociales et culturelles ici et là-bas, les responsables utilisent des formules du type : « Les fils et filles de tel village organisent une soirée dansante ... » ou encore « L'association X convoque les fils et fille du village ou du canton à prendre part à l'assemblée générale qui aura lieu à ... ». À travers ces formulations dans la mobilisation des membres de la communauté, on voit bien le travail idéologique de ces collectifs sociaux à « inventer » des formes d'ancrages qui constituent des espaces symboliques définissant un « nous » qui catégorise des individus appartenant à une même parentèle théorique différente des autres « nous ». Ce type de discours, est légion dans les associations d'originaires en Île-de-France qui est régulièrement reproduit chez les migrants dans leurs productions discursives et qui se matérialise de façon concrète par des propos du type « chez nous les *Abey*s ou chez nous les *sénoufos*, etc. » Mais plus particulièrement dans le cadre des associations étudiées « chez nous au village ».

Ce « nous » permet aux membres de ces associations de se distinguer de d'autres migrants appartenant à d'autres groupes sociaux, en réaffirmant leurs spécificités culturelles et/ou territoriales qui se retraduit « comme lien ethnique et parenté métaphorique » comme l'écrit Bazin Laurent in Roch Gnabeli (2014). Ce point de vue a été savamment présenté par Catherine Quiminal (2000) dans son article sur la construction

des identités en migrations lorsqu'elle écrit que la construction de ces formes de frontières entre migrants à travers le « nous » et les « eux »,

... témoigne d'une volonté de s'approprier un ou plusieurs territoires, réels ou imaginaires. Il traduit le refus des migrants d'être déterritorialisés sans feu ni lieux, des gens de nulles part. Il correspond à la nécessité de reprendre l'initiative dans la délimitation des frontières (...), d'élaborer des identités collectives, outils à travers lesquelles chaque membre du groupe peut se conformer aux autres (...)¹².

Car chaque membre suivant les codes culturels du groupe, chacun des membres se doit d'adopter une posture qui participera à l'équilibre social. C'est autour de ces discours idéologiques que se construisent les logiques de solidarités (qui font partie des codes culturels fondatrices de ces groupes) auxquelles nous assistons dans ces collectifs sociaux.

Somme toute, il convient de retenir qu'au-delà de la re-production sociale des villages d'origine dans l'espace de sédentarisation à travers la construction sociale d'une catégorie de villageois (dite originaire en mobilisant l'idéologie de la parenté déclinée sous la forme de fils et fille du village), on note une réelle volonté de sauvegarde d'une identité ethnoculturelle. Cette volonté repose sur la crainte de voir l'identité ethnoculturelle se déconstruire dans le processus de sédentarisation dans l'espace d'installation du fait des diverses pressions culturelles influençant le migrant dans ses rapports aux autres.

II. La crainte d'une perte de repère « identitaire » en Hexagone chez les migrants ivoiriens installés en Île-de-France

L'une des préoccupations majeures des migrants, membres des collectifs sociaux d'originaires enquêtés est de ne pas se retrouver dans une situation de perte de repère identitaire ni pour eux et encore moins pour leurs progénitures. Car, la migration, comme le soutient certaines théories de l'école de Chicago

« (...) est porteuse de marginalité culturelle et spatiale : culturelle puisque les migrants sont déracinés sans pour autant être intégrés à la société urbaine moderne, et spatiale puisqu'ils sont confinés aux bas quartiers » [Y. Grafmeyer, I. Joseph, 1990 citée par Sophie Bouly D.L, 1999].

Ainsi donc, l'adhésion à une association d'originaires participe de la re-production des systèmes de valeurs (langue, pratiques sociales, coutumes etc....) des milieux d'origines

¹² Catherine Quirinal, 2000, constructions des identités en migrations : territoires des hommes, territoires des femmes, in revue AUTREPART n°14 pp 107-120.

qui permettront aux migrants d'être constant et de ne pas avoir le sentiment d'être « perdu ». Du coup, ces associations deviennent pour eux le creuset de re-socialisation des membres de l'endogroupe de référence du collectif social mais surtout pour leurs progénitures nées en France, qui pour la majorité n'ont aucune connaissance ou du moins très peu de connaissance sur les systèmes de valeurs « traditionnelles » des milieux d'origine. À cet effet, certains parents font découvrir l'association très tôt à leurs enfants en les y amenant aux différentes activités qui régissent la vie de l'association. L'enjeu est de transmettre certaines pratiques du milieu d'origine aux enfants afin que ceux-ci ne soient pas « des enfants chauve-souris¹³ » comme nous l'affirme Dao Lacina, doyen de l'association des ressortissants de Boundiali en France (Badeïnya¹⁴).

(...) nous avons créé Badeïnya pour nos enfants... ils voient comment on fait les choses aux villages...ils rencontrent d'autres membres de la communauté et ça permet à l'enfant d'avoir une culture. Lorsqu'il est avec ses amis à l'école il pourra parler des choses de chez lui... même s'il n'a pas été au village. C'est pourquoi je demande toujours aux gens de venir avec leurs enfants même s'ils sont petits ce n'est pas grave...avant les gens ne comprenaient pas. Mais aujourd'hui avec la vieillesse il commence à comprendre que si on ne fait pas attention nos enfants seront des chauves-souris. Et, puis les enfants quand ils sont toujours avec nous ils pourront connaître d'autres parents de leurs papas ou mamans c'est ça qui est important (...). (Dao Lacina entretien du 14.01.2015)

On le voit très bien à travers cet entretien, la participation des enfants aux activités des associations d'origine est un mécanisme de transmission directe des systèmes de valeurs des milieux d'origine. Au-delà de cette dimension « transmissionnelle », il s'agit de garantir la continuité du groupe donc de leurs identités culturelles en migration. C'est en cela que Traoré Lacina, membre de *Badeïnya* interrogé sur la raison d'être de l'association soutient que « *Badeïnya* c'est la famille, il faut continuer à pérenniser la famille en préparant la relève avec nos enfants...si demain nous ne voulons pas être isolés et voir nos petits perdus sans orientation (...) »136F¹⁵.

¹³ L'enquête désigne par cette expression des enfants qui n'ont ni la culture occidentale ni celle des milieux d'origine c'est-à-dire comme « l'homme marginal » qui n'est pas avec ceux de chez lui, encore moins avec ceux du milieu d'accueil. En milieu ivoirien, on dit qu'il est « perdu ».

¹⁴ *Badeïnya* est le nom de leurs associations et signifie en langue malinkés « fraternité ».

¹⁵ Traoré M, Secrétaire de *Badeïnya* entretien réalisé le 22 .02.2015 à Paris.

Bien que cette crainte de repère reste importante dans les logiques qui participent à l'adhésion de certains membres aux collectifs sociaux d'originaires en Hexagone, la question du développement des milieux d'origine reste une idéologie assez significative qui détermine l'adhésion pour bon nombre d'entre eux.

III. Les collectifs sociaux d'originaires des migrants dans l'espace francilien : une alternative au développement local ?

Interrogeant les migrants appartenant aux collectifs sociaux d'originaires en Île-de-France sur les raisons de leur adhésion à ce type d'association, presque tous, ont manifesté un besoin de participer au processus de « développement » de leurs territoires d'origines (villages ou région). Cette perception du rôle des migrants en tant qu'acteur ou agent de développement local se construit à partir des représentations sociales que les migrants eux-mêmes ainsi que leurs co-originaires restés dans le milieu d'origine se font du statut du « *binguiste*¹⁶ ». Statut, qu'ils construisent comme des « cadres » du village à l'instar des « cadres » originaires exerçant des postes de responsabilités au pays, qui devraient du fait de leurs positions sociales intervenir matériellement ou financièrement dans le processus de désenclavement ou de modernisation des villages d'origines (G, Roch 2014).

En effet, ce rapport que les co-originaires en milieu rural se font de leurs cadres ayant migrés en villes semble être transposé sur ceux qui sont hors des frontières nationales surtout dans les pays développés du Nord (Europe, USA, Australie, etc.). Ainsi donc, la plupart des associations d'originaires soumis à l'enquête affichent cet objectif, qui reste souvent un but poursuivi mais jamais atteint dans la mesure où, cet objectif reste secondaire au détriment des objectifs d'interconnaissance, d'entraide mutuelle et de solidarité (fonction socio-culturelle) entre co-originaire qui, semble dans la pratique associative plus mobilisateur des ressources humaines et reste la principale et même la « vraie » raison d'adhésion de la plupart des migrants dans ces groupements sociaux. C'est là, une des différences notables entre ces associations d'originaires (plus porté sur le « ici ») et celles qui affichent un référentiel national dont le champ d'action reste le pays d'origine (le « là-bas »).

¹⁶ Le migrant qui réside en occident.

Faire évoluer les objectifs d'interconnaissance et/ou de solidarité entre co-originaires vers le développement local, peut être interpréter sous trois angles. D'abord, comme une volonté de ces groupements sociaux de se soustraire de l'étiquette qui leur a été donnée par certains migrants comme « des associations dont l'utilité pratique réside que dans l'organisation de rites funéraires ». Ensuite, comme une volonté de s'inscrire dans le processus de co-développement – institué par l'État français au début de la décennie 1990 dont le but est de faire participer les migrants au développement de leur milieu d'origine – afin de redorer leur statut d'organisation sectaire ou communautaire, qui font couler beaucoup d'encre et de salive dans la vie politique et sociale française. Enfin, cette volonté d'inscrire les objectifs de développement des milieux d'origine dans leurs statuts résonnent comme une réponse à l'appel que donnaient l'État ivoirien au début des années 1980 aux cadres originaires afin qu'ils s'impliquent dans le développement de leurs régions d'origine (Pierre Vennetier in Kengne 2003, Gnabeli, 2005).

Même si théoriquement (dans les statuts), ces associations s'inscrivent dans une dynamique de développement des milieux d'origine, le résultat de leurs actions sur leurs champs d'intervention permet de soutenir que cet objectif est loin d'être atteint. Car, en réalité ce qui importe pour la plupart des adhérents ce sont les fonctions socioculturelles de ces associations dans le milieu d'accueil (ici) même s'ils soutiennent que le développement de leurs villages et/ou région reste une priorité pour eux. Nous présentons quelques-uns des propos recueillis auprès de certains leaders associatifs rencontrés à Paris et sa banlieue.

Monsieur Yapi Y, président de la confédération des associations *Akyés* en France interrogé à Paris (13^{ème} arrondissement) nous dit ceci :

..... Nos frères sont plus portés par les choses qui les touchent directement ici ; mais cotiser pour créer une école ou un dispensaire c'est très difficile les cotisations ne rentrent pas. Or c'est pour nos villages. Lorsqu'on va au village on se rend compte qu'on n'a pas certaines commodités de la ville et c'est très gênant surtout pour nos enfants qui ont grandi ici...mais si c'est pour une cotisation de décès, toute suite, tout le monde est pressé ou bien, si c'est pour les soirées annuelles qu'on organise, les gens se sentent concernés...mais on ne va pas rester dans ça toujours, toujours...il faut qu'on prenne le développement de nos villages en main...

Pour Monsieur Yao. R – ancien président de l'association des ressortissants de l'Agneby en France (ARAF) sur la période 2008-2013 – interrogés à Saint Denis affirme ceci :

Pendant tout mon mandat j'ai toujours dit aux gens qu'il fallait qu'on mette en place une cotisation pour construire ne serait-ce qu'un dispensaire ...mais les gens m'ont combattu je ne sais pas pourquoi. Or l'idée n'est pas mauvaise, c'est d'ailleurs très bien. Mais je connais en tant qu'ancien président je connais ce que veulent les gens...les gens sont plus attachés à la question des morts que tout autre chose...les veillées... voilà ou bien aller danser. On va toujours avoir des problèmes par rapport à ça. C'est la difficulté aujourd'hui que l'actuel président a. Les vieux ne sont pas dans ces choses-là...ils disent qu'ils sont ici donc on doit faire les choses ici ...ça je ne comprends pas chez eux. Il a fait un bon projet de musée de la diaspora au village ou on exposera le vécu de tous les fils et filles du village qui sont ici et puis faire des centres culturels et les résidences pour louer à des prix raisonnables aux gens lorsqu'ils sont en vacances au village... mais les gens sont en train de le combattre pour ça ...donc tu comprends

Quant au dernier propos, il est de Mme Bamba épouse Diabaté présidente fondatrice de « l'association des filles et femmes Bamba de Touba ». Elle a été interviewée à Paris dans le 13^{ème} arrondissement. Pour elle :

(...) avant de chercher à aller développer le village, il faut que nous même on se retrouve d'abord...c'est en ce moment on peut regarder les autres. C'est pourquoi on fait tontine pour nous aider à régler nos problèmes ici. Et ça c'est comme ça ici, si c'est pour le village là...les gens ne vont pas faire. Pendant la guerre [2002], j'ai trouvé des lits et des matelas pour envoyer au village pour l'hôpital, mais lorsque j'ai dit qu'on cotise pour payer les frais d'envois, personne n'a cotisé. Ça m'a découragée, j'étais obligé de tout laisser tomber...

Somme toute, il convient de dire que l'idéologie du développement des milieux d'origine même si elle est mise en avant dans les discours des migrants comme le but poursuivi, le fonctionnement de ces collectifs sociaux atteste le contraire. On l'aperçoit aisément à travers ces entretiens, les fonctions socio-culturelles de ces collectifs sociaux sont plus importantes dans la mobilisation des co-originares en Hexagone que toute autre idéologie. Ainsi donc, la dynamique développementaliste reste encore à construire chez la plupart de ces groupements sociaux et c'est ce que semble leurs reprocher les migrants qui sont en retrait de ces formes de regroupements sociaux.

IV. Du point de vue des « outsiders » ou ce que pensent ceux qui sont en marge des collectifs sociaux d'originaires des migrants Ivoiriens dans l'espace francilien

Cette catégorie de migrants se subdivise en deux sous-catégories. D'un côté, on a la sous-catégorie des migrants qui se sont volontairement mis en marge de ces associations d'originaires et de l'autre côté, ceux qui ne s'intéressent pas du tout au fait associatif. Ce sont ces deux sous-catégories que j'ai désigné comme les « outsiders » du champ associatif ivoirien en Île-de-France et elles représentent environ 22% des enquêtés¹⁷. Ce qui signifie que les migrants ivoiriens en Île-de-France ont une forte propension à adhérer aux associations (tous types confondus) et ils représentent environ 68 % des enquêtés. Cette forte adhésion dans ces collectifs sociaux témoigne de la vitalité du mouvement associatif ivoirien en région parisienne. De toute façon, les migrants appartenant à ces deux sous-catégories identifiées, évoquent les mêmes logiques quant à leur mise à l'écart ou leur retrait des associations en Hexagone. Ainsi donc, sera-t-il question pour moi, à travers cette section de m'interroger, sur les raisons essentielles qui favorisent le retrait de certains migrants ivoiriens du champ associatif en Île-de-France. De ce point de vue, je mettrai en évidence les perceptions de ces migrants qui sont en marge du champ associatif ivoirien en Île-de-France.

IV.1 Être en marge des associations pour éviter « des histoires »

Pour la plupart des Ivoiriens qui sont en retrait du champ associatif ivoirien en Île-de-France, les associations des « Africains » en Hexagone de façon générale et celles des Ivoiriens plus particulièrement (parce que c'est de celles-ci qu'il est question dans mon cas) constituent des « sacs à problèmes ». En effet pour ces migrants, lorsque les Ivoiriens se regroupent dans de telles structures, ce qui prime avant tout sur les objectifs affichés de l'association, ce sont les « commérages », les problèmes de personnes, les jalousies, la séduction des épouses ou époux des autres membres ce qui entraînent par moment des disputes qui se solutionnent souvent jusque dans les milieux d'origine. Kristelle Zouzoua, donne son avis sur ces associations d'Ivoiriens en Île-de-France en ces termes :

¹⁷ Enquête réalisée dans le cadre de ma thèse de doctorat en 2015. Un peu plus de 22% des enquêtés disent ne pas faire partie d'une association d'ivoiriens.

... C'est du n'importe quoi ces associations là.... Lorsqu'ils se retrouvent dans un coin, c'est pour critiquer leurs camarades ...ou bien pour chercher le mari de leurs amies (rire). Moi je ne vais pas dans ce genre de chose qui ne fait pas avancer quelqu'un. Tu vas les voir, ils sont ici ça fait au moins 30 ans, ils n'ont pas évolué à cause de ça...on dirait ils n'ont rien à faire à Paris ici moi je m'en fous chaque fois, les gens de mon village même m'appellent mais je ne vais pas ...je ne suis pas dedans.... Ça ne m'intéresse pas je suis bien comme ça ...¹⁸

Pour cette enquête, les objectifs affichés de l'association sont phagocytés par des pratiques qui sont de nature à créer la désunion et la discorde au sein du groupe social que tente d'organiser l'association. Bien que l'idéologie de l'entraide et/ou de la solidarité soit mise en avant pour mobiliser les co-originaires, dans la pratique des faits il n'en est rien. Tout se passe comme si, la mobilité vers la France n'avait pas induit de changement dans les comportements « néfastes » des milieux d'origines.

Abondant dans le même sens que Kristelle Z, Franck B, ingénieur financier à la BNP décrit son rapport aux associations lorsqu'il déclare que :

...ces associations ne sont que des regroupements de kpakpato. Lorsqu'ils se retrouvent au lieu de parler des choses qui les regarde, c'est de leurs amis qu'ils parlent...Tu as vu untel a une vilaine femme...ou bien tu vois lui là il se prend en France ici...voilà des choses qu'ils se disent que moi je n'aime pas. C'est pourquoi depuis que je suis ici à Paris je me méfie du milieu ivoirien à la limite je préfère être dans le milieu blanc quoi...car nos frères-là ne sont pas sérieux...ils sèment les mêmes divisions du Pays ici en France. Ou bien ce sont nos problèmes politiques du bled qui sont débattus ici dans ces associations alors moi je ne me mets pas dans ces choses comme ça....¹⁹

D'autres migrants à l'instar de Bernard Latt, doctorant en sciences politiques justifie sa désapprobation pour ces associations d'originaires en France en indiquant que :

.... Ce sont des groupes qui favorisent de l'ethnocentrisme et du tribalisme et ça, ce n'est pas bien pour le développement du pays (...). C'est pourquoi tu verras que l'Ivoirien n'a pas la fibre patriotique parce qu'on ne pense pas nation ivoirienne on ne voit que notre ethnie...or ces ethnies sont des inventions du colonisateur pour nous contrôler c'est-à-dire nous diviser pour régner... Bon, si nous qui sommes ici en France nous ne pouvons pas dépasser ces cadres ethniques et nous projeter dans la nation c'est qu'on n'est pas différents de ceux qui sont restés au village (...) Moi je n'éprouve aucun besoin à être membre d'une telle organisation ... Tu vas voir

¹⁸ Kristelle Zouzoua a 31 ans. Elle est mariée et mère de trois enfants. Elle exerce dans un hôpital parisien en tant qu'aide-soignante. Entretien réalisé le 27.06.2014.

¹⁹ Franck Boty, ingénieur chef BNP, 47 ans et divorcé. Entretien réalisé le 14 juin 2014.

dans tes recherches qu'ici à Paris il y a des associations de toutes les ethnies de Côte-d'Ivoire...mais je ne sais pas ce qu'ils gagnent à y adhérer...²⁰

On le voit à travers ces entretiens les migrants qui sont en marge des collectifs sociaux d'originaires ont une perception négative de ces groupements sociaux qui selon eux concourent plus à « casser le lien social » qu'à le rendre plus solide. Pour eux, dans un contexte de mobilité en France, symbole de la modernité ces pratiques organisationnelles devraient théoriquement céder la place à des formes d'organisations qui transcendent les clivages ethniques, claniques et tribaux pour mettre en exergue la *nationité* ivoirienne, c'est-à-dire son *ivoirienneté* ou le sentiment d'être Ivoirien, un des éléments fondamentaux pour la construction d'une diaspora ivoirienne forte. Car, en restant renfermé dans ces logiques ethnocentristes, loin de promouvoir un « ivoirien nouveau » comme le clame ceux qui portent le discours officiel de l'État, il serait même difficile pour ces collectifs sociaux de contribuer ne serait-ce qu'à la simple promotion des membres.

IV.2. Les associations d'originaires comme obstacles au développement personnel des membres

L'une des raisons et non des moindres qui explique la non-adhésion ou le retrait de certains migrants du système associatif ivoirien en Île-de-France, est le manque de perspectives « concrètes » pour les membres. En effet, par leur statut²¹, ces associations sont uniquement dédiées aux membres du groupe ethnique et/ou du village de référence. Cette manière de s'associer ne permet pas une ouverture aux autres cultures, c'est-à-dire aux autres savoir-faire pratiques. Du coup, ce repli sur soi, (dans le système associatif) ne peut contribuer qu'à appauvrir les membres, en tout cas au moins culturellement car, c'est dans les brassages culturels que naît la richesse des peuples. De toutes les façons aucun peuple vivant en autarcie (replié sur lui-même) ne peut prétendre au développement. C'est en cela que Jean Copan, appréhende ce communautarisme comme une logique du « particularisme chargé d'une connotation très négative²² », que les peuples devraient apprendre à s'en départir au risque de voir

²⁰ Bernard Latt, doctorant en sciences politiques à la Sorbonne. Entretien réalisé le 17 août 2015.

²¹ Les associations d'originaires affichent clairement dans leur statut, que pour être membre « il faut être ressortissant de tel village » ou encore il faut « être originaire de telle région ».

²² Jean Copans cité par Stocks-Smith, Lauren R., 2012 "Le Communautarisme au Cameroun : Analyse Comparative Entre les Associations Ethniques et les Associations Non-Ethniques et Leurs Effets à Yaoundé"

s'agrandir le fossé de la haine entre les peuples à travers le développement de pratiques ethnocentristes qui pourraient conduire inextricablement vers la xénophobie ou le racisme.

Pour certains enquêtés interrogés, ces collectifs sociaux ne servent qu'à la promotion d'une infime partie des adhérents et par moment s'apparente à une forme « d'escroquerie » dans laquelle certains cotisent mais ne bénéficient pas directement. Or, le but visé en adhérant à de telles associations est de pouvoir tirer profit de son investissement à travers une rétribution qui peut être de nature symbolique et/ou financière même si idéologiquement ces associations se construisent comme des organisations à but non lucratif, la pratique des faits montre que la dimension économique ne peut pas être écartée. Mieux, elle est au cœur de ces collectifs sociaux.

C'est dans cette veine que Martine Dadié, anciennement membre de l'association des ressortissants de l'*Agneby* en France explique son retrait du système associatif ivoirien en Île-de-France.

J'ai été toujours à jour dans mes cotisations depuis 1989. Mais, je me suis rendu compte que je cotisais seulement mais je ne voyais pas où l'argent rentrait. En 2003, j'ai eu un décès chez moi au pays. Pour me donner l'argent que moi-même j'ai cotisé, c'était un problème. Heureusement, j'ai pu avoir un prêt à la banque pour aller au pays faire l'enterrement de mon frère aîné. Lorsque je suis revenu, je n'ai plus jamais mis les pieds dans leurs associations car c'est comme si on cotisait pour le bureau ...il faut compter de 1989 à 2003 avant c'était en francs maintenant c'est en euros...donc j'ai beaucoup cotisé mais ce sont tous des escrocs...Moi je ne vois pas son intérêt, en tout cas... je me suis retirée.²³

On retrouve cette vision décrite par Martine dans plusieurs discours des migrants qui se sont mis volontairement en retrait de ces collectifs sociaux. Pour la plupart d'entre eux d'ailleurs, ces associations « ethniques » – ce que je désigne comme associations d'originaires – sont des groupements « mafieux », qui ne peuvent en aucun cas participer aux développements des milieux d'origine encore moins aux développements personnels des membres d'autant plus que les fonds recueillis (lorsque

(2012). Independent Study Project (ISP) Collection. Paper 1390.
http://digitalcollections.sit.edu/isp_collection/1390?utm_source=digitalcollections.sit.edu%2Fisp_collection%2F1390&utm_medium=PDF&utm_campaign=PDFCoverPages.

²³ Martine Dadié, entretien réalisé le 27.03.2013.

les cotisations sont régulièrement payées) participent à « l'embourgeoisement » de l'équipe dirigeante ou encore pire à un « favoritisme » dans l'assistanat lorsque des membres sont confrontés à des difficultés. Ce comportement que le doyen Francis Y, membre de l'association des ressortissants de l'*Agneby* en France, décrit comme « exécrable » a pour nature à déstructurer la nature des rapports sociaux au sein du groupe social et donc à créer une démotivation des membres ce qui, avec le temps fini par créer une rupture des liens associatifs. Il dit :

Notre association a connu beaucoup de problèmes par la faute de comportement exécrable de certains responsables qui pensait que la caisse de l'association était leur propriété privée. Ils se faisaient des prêts entre copains qu'ils ne remboursaient pas ou lorsqu'ils le faisaient c'était en monnaie de singe. Or, nos textes sont clairs en la matière. Pour qu'un prêt soit accordé à un membre il faut que cela soit approuvé par le bureau et un représentant des doyens. Mais cette règle n'est pas respectée car le président d'alors [Assah B] s'était arrogé tous les pouvoirs et faisait n'importe quoi ...il donnait l'argent à ses amis sans que personne ne soit informé et ça duré tout son mandat. Donc, les gens cotisaient et lui il se comportait comme un dictateur (...) on ne gère pas une association comme ça...il faut fédérer les gens, être juste. Son comportement a fini par créer un découragement des frères jusqu'à ce que son mandat finisse, beaucoup de nos frères ne venaient plus, encore moins cotiser (...) ²⁴

Un autre responsable de l'association d'*Agboffi* en France explique la destitution de l'ancienne direction :

... à cause de la mauvaise gestion et du favoritisme qu'il [le président] entretenait dans la gestion de l'association (...), il avait à l'époque donné à son cousin un prêt de 48000 FF (environ 7000 euros) pour aller faire son mariage au pays...entre temps il y a eu un décès ici on devrait donc rapatrier le corps mais la caisse était vide...on était obligé de cotiser pour faire partir la dépouille mais aussi quelqu'un d'autre pour accompagner le corpsau retour on a convoqué une AG et on l'a destitué...ça crée des frustrations mais c'est comme ça nos associations. ²⁵

Ce genre de situation est légion dans la plupart des associations d'originaires. Les rapports interpersonnels ou les liens amicaux entre les responsables et certains membres prennent souvent le pas sur l'intérêt collectif, ce qui concourt à créer des situations conflictuelles de nature à créer la démotivation des membres de l'endogroupe à participer aux activités du collectif.

²⁴ Doyen Francis Y, membre de l'ARAF. Entretien réalisé le 17.10. 2014 à Paris.

²⁵ Aka Georges, responsable de la communication de l'Association *Agboffi*. Entretien réalisé le 10.05.2014 à Saint-Denis.

Discussion et conclusion

Les collectifs sociaux de migrants africains en général et ivoiriens sédentarisés ne sont pas un phénomène assez récent. Ils constituent une source de témoignage de la vitalité des mouvements associatifs de migrants en contexte de migrations internationales depuis les innovations introduites dans la loi relative aux associations de migrants en France au début des années 80. S. Yatera (1997) fait remarquer d'ailleurs que ce vaste mouvement associatif de migrants a été construit d'abord sur des bases communautaires villageoises, puis sur des bases inter-villageoises avant de prendre une dimension plus grande. Sur le plan ethnoculturel, ces structures communautaires avec leurs référents idéologico-identitaires et des systèmes de valeurs réunissant leurs adhérents) pose dans ce contexte la question de leur utilité sociale concrète d'un point de vue développementaliste à l'échelle individuel et collectif, mais aussi dans les rapports de ces immigrés avec leur milieu d'origine. Cette étude a été l'opportunité d'analyser les productions sociales de ces organisations basées sur des logiques idéologiques et des perceptions des migrants. Les résultats de l'étude montrent que ces collectifs sociaux remplissent diverses fonctions sociales remplies par ces structures associatives dans leur vécu de ceux-ci. D'abord, ces associations ont une fonction communicative. Dans cette optique, elles constituent pour ces migrants des canaux incontournables de transmission et de relais d'informations issues des villages d'origine au sein des communautés d'immigrés. Ensuite, Elles sont investies d'une fonction de socialisation en ce que ces associations de migrants constituent non seulement les premiers leviers de soutien, d'accompagnement et d'intégration des nouveaux migrants dans le pays d'accueil. Enfin, en tant qu'espaces de sociabilité, ces associations servent de courroie de reproduction et de transmission et de pérennisation des systèmes de valeurs culturelles entre les immigrés installés et leur descendance. Cela se démontrent aisément à travers les pratiques culturelles périodiquement reproduites dans l'optique de de mettre en exergue l'appartenance ethnique et réaffirmation de liens identitaires des migrants. On retrouve ces pratiques dans les organisations communautaires de migrants en milieu urbain au Cameroun à travers l'étude de Gausset (2005). Ces pratiques au sein des associations enquêtées leurs confèrent, pour finir, une autre fonction à caractère social perceptible à travers les mécanismes de solidarités internes (cotisations funéraires, assistances diverses, etc.) mis en place en leurs sein. Ces mécanismes s'inscrivent dans une optique de consolidation des liens sociaux entre immigrés. T. Bessah (2015) fait un constat similaire à travers une étude sur les ressortissants des villages et la Kabylie résidant à Paris et à

Marseille en France. Il montre que les premières organisations communautaires issues de cette région souscrivaient à ce type de solidarité impliquant « des personnes originaires de la même région » (Bessah, 2015 :9). Les analyses de Adulkarim (1995) la communauté libanaise installées en France corroborent ces constants sur les fonctions sociales de ses structures associatives à caractère ethnique.

Les collectifs servent de contenus idéologiques puissants pour mobiliser et répondent à un besoin de reproduction sociale des villages d'origine dans les espaces de sédentarisation. Ces associations constituent une source de représentations sociales chez ces migrants. Ce sont celles-ci qui décident des logiques d'adhésion différentes relevées chez les migrants. Cette différenciation emmène à classifier les migrants en deux catégories suivant donc leurs attitudes face ces collectifs sociaux. D'un côté, se situe la catégorie de migrants adhérents à ces projets de consolidation de ces liens communautaires identitaires et de l'autre, ceux qu'on les catégories de migrants qualifié d'outsiders au regard de leurs distances vis-à-vis de ces structures communautaires. L'un des mérites de cette étude réside en ce qu'elle permette d'entrevoir et de distinguer deux trajectoires des rapports aux associations chez des migrants où la fibre identitaire et l'espace géographique sont le référentiel commun des migrants. Cette catégorie de migrants voit en ces collectifs sociaux des instances promotrices des leaders tribaux, d'instruments de ruptures sociales et d'obstacles à l'évolution et au développement personnel. Au-delà de ces arguments subjectifs avancés par ces migrants pour se mettre en retrait, on est emmené s'interroger dans une certaine mesure sur l'ancrage empirique véritable dans le milieu d'origine les actions de ces associations. En effet, la contribution au développement à travers des actions et soutien humanitaire au bénéfice du village d'origine fonde les objectifs sous-tendant la mise en place de ces collectifs sociaux. Les résultats de l'étude montrent qu'il y a un véritable écart entre les objectifs théoriques et la capacité à faire de ces structures des médiateurs actifs de développement entre le lieu d'origine et le lieu d'accueil. C'est un aspect important de cette étude sur les structures ethniques des migrants Ivoiriens enquêtées.

Les analyses montrent que le référentiel idéologique de la parenté sert également de substrat de mobilisation des immigrés et d'activation des liens de solidarité dans les collectifs sociaux de migrants. Cette mobilisation idéologique de la parenté s'inscrit dans la logique de sauvegarde de l'identité culturelle à travers un maintien symbolique du lien avec le milieu d'origine justifiée par la crainte de perte du repère identitaire.

Références bibliographiques

- A. Jean-François, 1951, *La Côte-d'Ivoire dans la cité africaine*. Larose, Paris, 206 p
- Hampâté B. A, 1993, *Amkoullel, l'enfant peul*. Paris, éditions Acte sud, 534p.
- Abdoukarim A (1995) « Mouvement associatif libanais en France et solidarité avec le territoire » d'origine in *Le territoire, lien ou frontière ?* Paris, 2-4 octobre, 8p.
- Bessah. T, 2015, « Organisations communautaires, émigration et développement dans une région de Kabylie, Ath Idjer (Tizi Ouzou) », in *Insaniyat /Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales* 70-69, Les migrations – vues du Sud. <http://journals.openedition.org/insaniyat/15257>
- Franqueville A, 1987, *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le Sud du Cameroun*. Paris, ORSTOM, 646 p.
- Gausset, Q., 2005, « Organisations communautaires de base et renforcement de la société civile en milieu rural », *Civilisations* [En ligne], 52-2, consulté le 10 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/799> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/civilisations.799>
- Gibbal J-M, 1974, *Citadins et villageois dans la ville africaine, l'exemple d'Abidjan*. Paris, Maespero, 398p.
- Gnabeli R, 2014, *Les mutuelles de développement en Côte-d'Ivoire. Idéologie de l'origine et modernisation villageoise*, L'Harmattan, 251 p.
- Gnabeli R, 2005, *Nature et enjeux des associations d'originaires en Côte d'Ivoire*, S/D Bernard Hours (Doctorat ; sociologie ; Paris)
- Kamdem P, 2007, *Camerounais en Île-de-France. Dynamiques migratoires et stratégies d'intégration socio-spatiale différenciées*. Paris, L'Harmattan, 345 p.
- Kamdem P, 2008, *Le mouvement associatif de la diaspora camerounaise. Enjeux et perspectives*. Paris, L'Harmattan, 225 p.
- Kengne F, 2003, « Associations citadines et modernisations rurales », *les cahiers d'Outre-mer*, volume LVI, n°201, Janvier-Mars 2003, pp.39-66.
- Quiminal C, 2000, « constructions des identités en migrations : territoires des hommes, territoires des femmes ». In *Revue Autrepart* n°14 pp 107-120.
- Quiminal C, 2005, « Les associations de Femmes Africaines à Paris : nouvelles pratiques citoyennes », in Verschuur Christine et Reysoo Fenneke (dir), *Genre, nouvelles divisions internationales du travail et migrations. Cahiers genre et développement* n°5, L'Harmattan, p 271-276.
- Yatera .S, 1997, *La Mauritanie. Immigration et développement dans la vallée du Sénégal*, L'Harmattan, (Alternatives rurales), Paris, 222p.